

Formation universitaire pour les professionnel.le.s :

CADRE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (Ase)

(adossée au master de Sciences de
l'éducation, parcours Efise)

PRESENTATION GENERALE

L'équipe du master Education familiale et interventions socio-éducatives en europe (Efise) propose une « **Formation universitaire de cadre de l'Aide sociale à l'enfance (Ase)** ».

Cette formation universitaire de 244 heures (certains vendredis, certains samedis et en @learning + une semaine complète pour le module « Droit de la protection de l'enfance en pratiques » en décembre) **s'adresse à toute personne qui assure déjà ou qui doit assurer des fonctions de cadre Ase.**

Cette formation est obligatoire (loi du 5 mars 2007). Cette formation universitaire pour les professionnel.le.s répond ainsi en tous points aux obligations énumérées dans le **décret du 30 juillet 2008** et détaillées dans l'**arrêté du 25 septembre 2008** relatifs à la formation des cadres territoriaux en charge de la protection de l'enfance. Elle répond également à la recommandation du **Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)** dans sa **résolution votée le 15 janvier 2018.**

L'équipe « **Education familiale et intervention sociale auprès des familles** » (Efis) est, au sein du **Centre de recherches éducation et formation (EA, 1589)**, la **principale équipe de recherche en France qui œuvre en ce domaine de la protection de l'enfance.** Elle a adapté sa formation de master Efise pour que des étudiant.e.s qui suivent cette « formation universitaire de cadre Ase » puissent bénéficier de cours actuellement dispensés en master et de nouveaux cours spécifiques plus spécialement adaptés à la fonction de cadre Ase.

Les cours sont pilotés par des enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'Université Paris-Nanterre mais font intervenir des professionnel.le.s du champ de la protection de l'enfance (cadres, magistrat.e.s, consultant.e.s...). La formation fait l'objet d'un suivi du **Conseil de perfectionnement du master Efise**, composé de nombreux professionnel.le.s, en très fort lien avec les praticiens et les décideurs en protection de l'enfance.

Les étudiant.e.s de la « Formation universitaire cadre Ase » valident ainsi des ECTS dans le cadre du master et peuvent ensuite, si ils/elles le désirent, intégrer le master, avec nombre de modules déjà validés. Les formations courtes spécifiques « Le droit de la protection de l'enfance en pratiques » et « Pilotage de la politique publique de protection de l'enfance » sont validées par des certificats universitaires.

La formation peut se dérouler sur plusieurs années. Une fois l'ensemble des modules validés, l'étudiant.e bénéficie d'une attestation de l'équipe Efise stipulant qu'il/elle a validé l'ensemble des enseignements rentrant dans le champ « Formation universitaire de cadre Ase ».

Conformément au décret du 30 juillet 2008, le stage pratique de 40h00 est à effectuer sous la responsabilité de l'employeur, une séance du module « Pilotage de la politique publique de la protection de l'enfance » sert à exposer les attendus pratiques de ce stage.

UN ENSEIGNEMENT ADAPTE

Conformément au **décret du 30 juillet 2008**, à l'**arrêté du 25 septembre 2008** et à la **recommandation du 15 janvier 2018 du CNPE**, la formation se déroule sur cinq thèmes :

I- Apports cliniques et sociologiques (72h00)

- a- Processus éducatifs intrafamiliaux 1 (4,5 ECTS, 36h). M1 semestre 1, 18h présentiel + 18 @learning.

L'objectif de ce cours est d'analyser l'influence des contextes de vie sur le développement, le devenir et le vécu de l'enfant et de l'adolescent.e. Autrement dit, il s'agit de réfléchir sur les processus et mécanismes psychologiques en jeu dans l'éducation de l'enfant. En adoptant des points de vue écosystémique et interactionniste, à partir de travaux classiques ou plus récents, il s'agira de présenter tout particulièrement l'incidence des variables familiales (contexte social et culturel, valeurs, représentations et pratiques éducatives parentales, interactions et attachement parent(s)-enfant, relation famille-école...) sur l'enfant et de l'adolescent.e. Les étudiant.e.s seront amenés à travailler sur des thématiques précises, ce qui implique notamment des recherches bibliographiques exhaustives et un effort de lecture, de compréhension et de présentation de travaux scientifiques actuels.

- b- Processus éducatifs intrafamiliaux 2 (4,5 ECTS, 36h). M1 semestre 2, 18h présentiel + 18 @learning.

Ce cours a pour objet d'examiner la construction de la parentalité (mère, père, beaux-parents...) ainsi que la diversité des valeurs, représentations et pratiques parentales d'éducation. Dans une perspective écosystémique, et au-delà de l'analyse du microsystème familial, seront abordés les étapes et les transitions dans la vie des parents, les interactions entre les domaines de vie des parents, l'impact de l'appartenance à un milieu social et des conditions de vie sur la parentalité, la question de l'acculturation...

II- Apports stratégiques et managériaux (66h00)

- a- Analyse des pratiques d'interventions socio-éducatives (4,5 ECTS, 36h). M1 semestre 2.

Cet enseignement a pour objectif de familiariser les étudiant.e.s avec différentes démarches d'analyse des pratiques. Deux groupes différents sont proposés. L'un des groupes vise à développer chez les étudiant.e.s une capacité à mobiliser les collectifs de travail et à accompagner les professionnel.le-s dans leurs pratiques, grâce à l'acquisition de compétences et de connaissances leur permettant d'être à l'initiative d'une commande d'intervention et d'analyser les dispositifs d'intervention. On abordera différents dispositifs d'analyse des pratiques et des situations, s'inscrivant dans différents cadres théoriques et différentes finalités (formation-action, recherche-action, intervention, encadrement d'intervention...), ainsi que la position du commanditaire et le travail de la commande. L'autre groupe permet aux étudiant.e.s d'expérimenter l'analyse des pratiques en situation de formation, à partir d'un travail personnel d'élaboration, en s'appuyant sur les concepts fondamentaux qui sous-tendent cette pratique.

- b- Cultures institutionnelles (3 ECTS, 15h00). M1 semestre 2.

Dans ce cours, il s'agit de repérer les principaux cadres d'analyse des dispositifs et pratiques d'interventions socio-éducatives. On s'attachera à analyser les concepts d'« institution » et d'« organisation » (ainsi que ceux d'« institutionnalisation » et de « désinstitutionnalisation »), afin de dégager les caractéristiques des institutions socio-éducatives et de leur gouvernance, au service d'objectifs clairement identifiés (par exemple répondre aux besoins et aux projets des bénéficiaires). L'objectif est d'offrir aux étudiant.e.s les outils pour mieux analyser leurs (futurs) expériences professionnelles.



NOUS CONTACTER

Université Paris Nanterre,
UFR SPSE
Département des Sciences de
l'éducation
200, avenue de la République,
92000 Nanterre
Tel :01 40 97 59 92

<https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/master-sciences-humaines-et-sociales-br-mention-sciences-de-l-education-br-parcours-education-familiale-et-interventions-sociales-en-europe-efise--418649.kjsp>

<http://efis.parisnanterre.fr/>

www.socialworkadvances.aau.dk

c- Outils de communication professionnelle (3 ECTS, 15h00). M1 semestre 2.

Ce cours vise le développement des compétences pratiques de communication en direction des usager.e.s et des professionnel.le.s dans le champ de l'intervention socio-éducative. Il apportera des conseils pratiques sur la façon dont les étudiant.e.s et professionnel.le.s peuvent développer leurs compétences de mobilisation et d'animation des équipes. Dans le contexte du fonctionnement des équipes au sein des organisations, ce cours abordera également la fonction des écrits professionnels, notamment lors de l'élaboration et d'utilisation de référentiels et de rapport d'évaluation des situations des bénéficiaires.

III- La dimension européenne de la protection de l'Enfance (36h00)

a- Politiques sociales et protection de l'enfance en Europe (6 ECTS, 36h). M2 semestre 1.

Ce séminaire sera centré sur l'enfant, son intérêt et ses droits. Les systèmes de protection de l'enfant en Europe seront analysés à travers les thématiques clés dans une perspective anthropologique, sociologique, politique et organisationnelle (modes de gouvernance nationale et internationale). Une visite guidée du Conseil de l'Europe peut être proposée aux étudiant.e.s.

IV- Apports juridiques - Cours spécifique à cette « Formation universitaire de cadre de la protection de l'enfance ».

a- Le droit de la protection de l'enfance en pratiques (5 jours de 7h00 soit 35h00 : regroupés sur la deuxième semaine de décembre 2019 – à confirmer)

Ce module d'une semaine, composé de cours dispensés en partie par des professionnel.le.s, abordera les questions des droits des enfants et des familles accompagnées, de l'autorité parentale, du cadre d'intervention et des enjeux de l'aide à la décision, du circuit décisionnel de signalement et de l'IP, du suivi du parcours de l'enfant via le PPE notamment, des contraintes et spécificités de l'organisation du travail en secteur associatif habilité comme en département, ainsi que de la responsabilité civile et pénale des cadres en protection de l'enfance.

V- Apports en matière de pilotage d'une politique publique spécifique - Cours spécifique à la formation universitaire « Cadre Ase ».

a- Pilotage de la politique publique de protection de l'enfance (35h00 -14h00 de présentiel en deux journées- et 21h00 de @learning – 7 séances).

Durant ce module en présentiel et en @learning, il sera abordé par les intervenant.e.s, en partie des professionnel.le.s, les questions de l'organisation et du pilotage de la politique dite « décentralisée » de protection de l'enfance, sous l'aspect non seulement des obligations légales mais aussi de mutualisation de bonnes pratiques : schéma départemental de la protection de l'enfance en articulations avec les autres schémas qui s'appliquent sur le territoire, observatoires départemental de la protection de l'enfance (ODPE), projet pour l'enfant (PPE), commissions diverses notamment de révision des statuts, processus d'évaluation initiale et continue des situations, liens avec instances nationales (CNPE, Giped, ONPE, Snated...).

COMMENCEZ SANS PLUS TARDER...

Les enseignements sont organisés le vendredi (6 à 9h00 de cours, à partir de 9h30) et le samedi (9h30 à 16h30). La formation courte spécifique “Le droit de la protection de l’enfance en pratiques) a lieu durant la semaine du 3 au 7 décembre. Des enseignant.e.s-chercheur.e.s et des représentant.e.s des milieux professionnels reconnu.e.s en France et à l’étranger vous accompagnent dans la formation.

POUR ENTRER EN « FORMATION UNIVERSITAIRE DE CADRE EN PROTECTION DE L’ENFANCE »

L’inscription se fait sur étude du dossier contenant CV détaillé et lettre de motivation de l’étudiant.e, accompagnés d’une lettre de positionnement de l’employeur.

Le coût de la formation sur une année est : 5050 €. Si la formation se déroule sur plusieurs années, contacter les services de l’Université pour un calcul du coût par année, en fonction des modules choisis. L’étudiant.e bénéficie de l’ensemble des avantages liés à une inscription à Paris-Nanterre (ex : accès à la bibliothèque ou aux principaux sites documentaires en ligne).

Pour plus d’information, contactez Gilles Séraphin : gilles.seraphin@parisnanterre.fr

CHERCHEUR.E.S ENSEIGNANT.E.S PERMANENT.E.S DE L’UNIVERSITE DE PARIS-NANTERRE QUI ENSEIGNENT DANS LE CADRE DE CETTE FORMATION UNIVERSITAIRE :

Gilles Séraphin (PU), responsable du master Efise et de la « Formation universitaire de cadre de la protection de l’enfance », **Geneviève Bergonnier-Dupuy** (PU), responsable de l’équipe de recherche, **Virginie Avezou-Boutry** (MCF), **Manel Benzerafa Alilat** (MCF), **Séverine Euillet** (MCF), **Claire Ganne** (MCF), **Hélène Join-Lambert** (MCF), **Louis Mathiot** (MCF), **Anna Rurka** (MCF).

PROFESSIONNELS QUI ENSEIGNENT EN TANT QUE CHARGES DE COURS OU QUI INTERVIENNENT DANS LE CADRE DE CETTE FORMATION UNIVERSITAIRE (SUR LA BASE DES INTERVENTIONS PREVUES POUR 2018) :

Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants, adjointe au Défenseur des Droits ; **Laurent Barbe**, consultant ; **Vilaine Blain**, directrice du Service d’accueil téléphonique de l’enfance en danger (Snated) ; **Flore Capelier**, docteure en droit ; **Michel Créoff**, Vice-présidente du Conseil national de la protection de l’enfance (CNPE) ; **Marie Derain**, Secrétaire général du Conseil national de la protection de l’enfance (CNPE) ; **Anne-Marie Doucet-Dahlgren**, chercheure indépendante ; **Agnès Ducros-Gindt**, directrice de l’Observatoire national de la protection de l’enfance (ONPE) ; **Anne Pilotti**, docteure en sciences de l’éducation ; **Bernard Pueyo**, directeur de pôle ; **Chantal Rimbault**, directrice enfance-famille ; **Anne-Sylvie Soudoplatoff**, magistrate ; **Amélie Turlais**, postdoctorante UPN ; **Richard Ziadé**, directeur association Jean Cotxet...

Cette formation universitaire est adossée au master Efise qui est piloté par **UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT**, composé de représentant.e.s de différentes institutions et associations intervenant auprès des familles. Ce conseil se réunit trois fois par an, afin de décider des grandes orientations du master et des formations adossées.